



Le fil des mobilités actives

4 janvier 2024

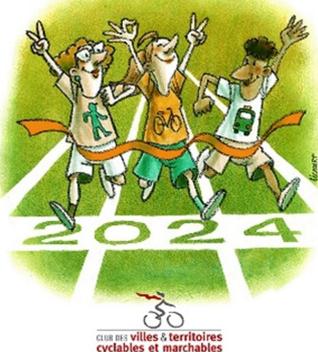
Bonne année 2024 !

Le conseil d'administration et l'équipe du Club vous souhaitent une excellente année 2024 !

Le Club des villes cyclables et marchables vous souhaite une belle et heureuse année

2024

Et la victoire des mobilités actives !



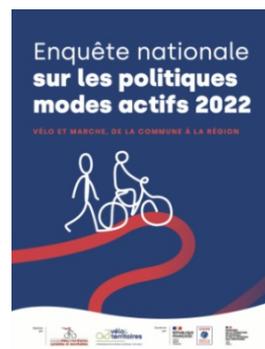
Merci pour votre fidélité au [Fil des mobilités actives](#). Cette année encore, vous le recevrez chaque jeudi pour vous tenir informé de l'actualité de la marche et du vélo, des projets locaux, des formations et événements organisés par le Club et ses partenaires. L'année olympique et paralympique doit nous encourager à inscrire les modes actifs et la multimodalité sur le podium des mobilités quotidiennes. Ne perdez pas le fil, suivez-nous !

Pour ce premier fil de l'année, le Club vous propose une rétrospective de son activité 2023.

Retrouver le Rapport d'activités 2023 du Club

Un panorama inédit des politiques menées par les collectivités en faveur des modes actifs qui a été entendu

Pour la première fois, le Club des villes et territoires cyclables et marchables et Vélo & Territoires se sont associés pour mener [l'Enquête nationale sur les politiques modes actifs](#). Les résultats ont été rendus publics en mars 2023. Cette enquête a été soutenue par l'Ademe et le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. Elle fait suite aux [enquêtes triennales](#) réalisées par le Club depuis 2010.



Avec près de 1 300 collectivités répondantes, elle a bénéficié d'une

mobilisation sans précédent des adhérents, ainsi que des collectivités de toutes les strates territoriales.

Cette publication constitue un état des lieux des stratégies, des actions et des projets des territoires. Avec des chiffres forts : une accélération des plans piétons qui s'affirme depuis 2020, un doublement des ressources humaines dédiées au vélo depuis 2019, une moyenne de 15 euros par an et par habitant dédiés au vélo, 28 000 kms d'aménagements cyclables prévus et 480 000 places de stationnement d'ici la fin du mandat. Mais aussi une généralisation des zones apaisées, la multiplication par 5 des aides à l'achat depuis 2015 et la généralisation des services vélos dans 7 collectivités sur 10.

Avec le premier comité interministériel du plan vélo et marche réunit le 5 mai 2023, l'ambition pour une France cyclable progresse avec un soutien aux investissements des collectivités et un focus sur les territoires peu denses.

Le 24ème Congrès du Club à Clermont-Ferrand fait le plein

Le 24ème Congrès du Club s'est tenu à Clermont-Ferrand du 17 au 19 octobre, dans le cadre des Rencontres Nationales du Transport Public (RNTP). Ce Congrès a été marqué par une fréquentation record avec plus de 260 congressistes et 28 exposants sur l'Espace mobilités actives. L'Espace mobilité actives a bénéficié de la forte dynamique des RNTP qui ont attiré près de 8 000 personnes. [Retrouvez les présentations](#) des 6 ateliers, des conférences, des 2 plénières. [Le numéro 102 du magazine Ville & Vélo](#) revient sur les temps forts de l'événement.



Faisons campagne pour l'apaisement des villes



En association avec Rue de l'Avenir, le Club a lancé [une grande campagne nationale intitulée « Ville apaisée, quartiers à vivre »](#). L'objectif de cette campagne est d'améliorer la qualité de vie en ville et l'attractivité de ses quartiers avec une série d'engagements permettant d'apaiser l'espace public et construire la ville de demain.

Plus de 40 collectivités de toutes tailles ont déjà signé ce Manifeste (Chambéry, Roubaix, Paris, Jurançon, Dijon, Bègles, Strasbourg, Lyon, Arras, etc.). 90 associations ont également signé ce Manifeste (77 associations locales et 13 associations nationales).

France Nature Environnement (FNE), la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) et la Fédération Nationale des Associations des Usagers des Transports (FNAUT) ont rejoint le comité de pilotage de cette campagne nationale, témoignant ainsi d'une complémentarité importante entre l'ensemble des usagers de l'espace public.

Signez le
Manifeste

La conquête spatiale et politique de la marche se poursuit

Deuxième Baromètre des villes et villages marchables

Avec plus de 70 000 participations concernant plus de 4 600 communes, le deuxième Baromètre des villes et villages marchables a permis d'évaluer la marchabilité de 236 collectivités. Les résultats détaillés de cette nouvelle édition menée par le collectif Place aux Piétons, que le Club a rejoint, font état d'une insatisfaction des piétons et piétonnes, ce qui a été détaillé à l'occasion des [Rencontres qui ont eu lieu à Reims les 9 et 10 novembre](#)

Le programme ID-Marche

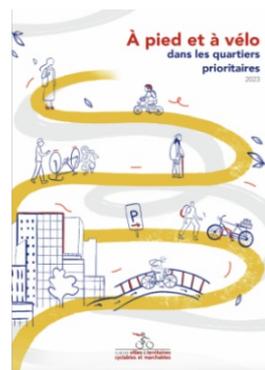
A l'occasion du comité interministériel relatif au Plan Vélo & Marche 2023-2027, le Gouvernement a annoncé le lancement du programme national ID-marche, le premier programme national de soutien aux mobilités piétonnes. Le ministère des Transports, l'ADEME et le Cerema co-pilotent ce projet doté d'une enveloppe de 4 millions d'euros sur 4 ans auquel le Club est associé.

La plateforme mobilités piétonnes

Dans le cadre du programme ID-Marche, le Club co-anime, avec le Cerema, l'animation de [la communauté « Mobilités piétonnes »](#) sur la plateforme Expertises Territoires. Cette communauté rassemble plus de 250 personnes. Les membres peuvent y trouver des ressources, les dernières actualités autour de la marche en ville et également une partie questions/réponses où ils peuvent interroger leurs collègues sur certains exemples spécifiques en demandant des précisions et retours d'expérience.

Pour une priorité aux modes actifs dans les QPV

En juin 2023, le Club a publié un guide [« À pied et à vélo dans les quartiers prioritaires »](#). Le résultat d'un travail entamé en 2021 et soutenu par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). Il explore les axes structurants d'un système mobilités actives adapté aux quartiers de la politique de la ville (QPV) et délivre des conseils, des exemples de terrain, des données nationales et des ressources pour agir en faveur des mobilités actives dans les (QPV).



Les dossiers du Club : une collection étoffée en 2023

« Les dossiers du Club », la collection technique et stratégique lancée en 2022 et soutenue par l'ADEME s'est enrichie de 4 nouveaux dossiers en 2023 :

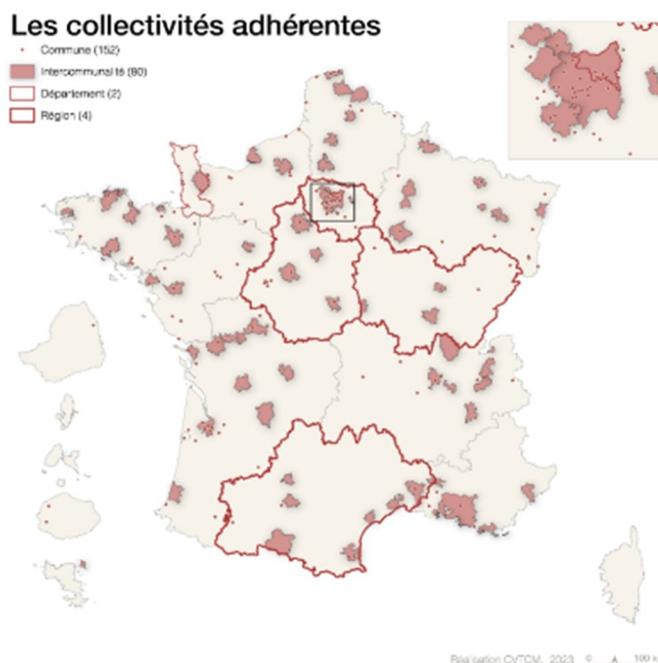
- [Le vélo, une solution pour développer localement une mobilité inclusive et durable](#)
- [Femmes et mobilités actives](#)
- [Ecomobilité scolaire : quelles actions pour des territoires plus sûrs et plus accueillants ?](#)
- [Les maisons du vélo : des lieux ressources de diffusion de la culture vélo](#)



En chiffres

245

Combien de collectivités composent le réseau du Club des villes et territoires cyclables et marchables ?



Les rangs du Club se sont agrandis en 2023 avec 245 collectivités adhérentes en décembre.

Le réseau du Club est présent dans les 13 régions métropolitaines, ainsi que dans 3 territoires d'Outre-Mer (Mayotte, La Réunion, et la Guyane) dont 154 villes et 76 EPCI.

L'essentiel du réseau est composé de collectivités de petite et moyenne taille :

- **1/3 des adhérents** sont des collectivités de moins de 30 000 habitants (85 collectivités, soit 34,7% des adhérents),

- **1/3 des collectivités** sont de tailles intermédiaires comptant entre 30 000 et 100 000 habitants (74 collectivités, soit 30,2% des adhérents),
- Environ **20% des collectivités adhérentes** comptent entre 100 000 et 220 000 habitants (18,8%),
- Environ **15% collectivités** comptent plus de 220 000 habitants.

Vous souhaitez rejoindre le réseau ? C'est [ici](#).

RECRUTEMENT

La Métropole Grand Nancy recrute son ou sa futur(e) chef(fe) de projet mobilités. Les candidatures sont attendues jusqu'au 15 janvier prochain. [Plus d'informations sur le poste et les modalités de candidature.](#)

FORMATIONS

Les prochaines formations organisées par AGIR Formations et Le Club, pour les collectivités adhérentes :

Connaître la filière vélo, ses enjeux industriels et économiques

Le 16 janvier 2024 - Webinaire de 10h à 12h

[Informations et inscription](#)

Vélo et inclusion (Session 2) : Concevoir des aménagements et des services cyclables accessibles à tous

Le 12 mars 2024 - en présentiel (lieu et horaires à venir)

[Informations et inscription](#)

Les Masterclass de Copenhaguenize

Du 25 au 27 septembre 2024, à Paris

Copenhaguenize revient avec ses Masterclass à Paris, du 25 au 27 septembre 2024. Trois jours de cours intensif sur l'urbanisme à vélo rassemblent les meilleures pratiques de Copenhague et du monde entier autour de conférences, de visites et d'ateliers. Une session préalable est organisée à Copenhague, du 12 au 14 juin. [Les inscriptions sont ouvertes avec un tarif Early bird pour les collectivités adhérentes au Club.](#)

AGENDA

Le 17 janvier 2024

Conférence de presse de rentrée du Club à l'Assemblée nationale

Le Club donne rendez-vous aux journalistes pour partager son actualité.

Fin 2023 - Début 2024

Webinaire : Le programme Génération Vélo vous accompagne pour le SRAV

Le programme CEE Génération Vélo organise des webinaires à destination des collectivités pour accompagner et financer le déploiement du Savoir Rouler à Vélo. Les prochains rendez-vous sont :

- Mercredi 15 novembre de 11h à 12h
- Mercredi 20 décembre de 11h à 12h
- Mercredi 17 janvier de 11h à 12h
- Mercredi 14 février de 11h à 12h
- Mercredi 13 mars de 11h à 12h
- Mercredi 10 avril de 11h à 12h

[Le planning complet des webinaire et inscription](#)

Du 1 au 3 octobre 2024

Rencontres du Club à l'EUMO à Strasbourg 2024

[Informations](#)

Cette newsletter vous est envoyée par le Club des villes et territoires cyclables et marchables.

<https://villes-cyclables.org/>



Club des villes et territoires cyclables et marchables
33, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris

Cet email est envoyé à {{contact.EMAIL}}
car vous êtes inscrit à notre Newsletter

[Se désabonner](#)